



Invitation à postuler pour un stage à la Chancellerie fédérale à Berne

La Section française des Services linguistiques centraux de la Chancellerie fédérale organise chaque année un **stage de traduction d'une année** à l'intention des étudiant·e·s francophones préparant un master en traduction (ou ayant terminé leur master il y a moins d'un an) et ayant l'allemand dans leur combinaison linguistique.

Les stagiaires traduisent notamment des interventions parlementaires et des questions d'actualité adressées au Conseil fédéral. Les stages permettent donc de se familiariser avec la politique suisse et de mieux connaître l'administration fédérale.

Ils offrent par ailleurs la possibilité de se faire une idée concrète de la vie sous la Coupole en assistant à certains débats au Conseil national et au Conseil des États.

Descriptif des tâches

- traduire de l'allemand en français des textes sensibles et difficiles de toute nature, ayant un impact politique
- réviser des textes en langue française provenant de la Chancellerie fédérale, des départements et des offices fédéraux et destinés à la publication officielle ou au grand public
- mettre au point des projets d'actes législatifs sur les plans rédactionnel et légistique, en collaboration avec des juristes

Dates du stage

Il s'agit d'un stage à plein temps d'une durée de 12 mois, d'août 2023 à juillet 2024 (ou à convenir)

Documents à remettre

- CV
- lettre de motivation
- copie du dernier diplôme obtenu (bachelor ou master)
- dernier relevé de notes

Peuvent déposer leur candidature :

- les étudiant·e·s de master de la FTI avec la combinaison DE-FR qui remplissent les prérequis ;
- les diplômé·e·s de la FTI ayant obtenu leur master moins d'un an avant la date de début du stage.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur dossier à la coordination des stages (stages-fti@unige.ch), en indiquant « Stage Chancellerie 2023-46 » dans l'objet du message, avec copie à la responsable de l'Unité de français (Prof. Mathilde Fontanet, Mathilde.Fontanet@unige.ch).

Délai de candidature auprès de la FTI

Lundi 8 mai 2023, à 18h (délai prolongé !!!)

Prérequis

- avoir validé le cours de traduction argumentée DE-FR ou de traduction, révision et post-édition DE-FR
- atout : avoir validé un cours de traduction juridique et institutionnelle DE-FR

La FTI procèdera à une présélection et transmettra à la Chancellerie les dossiers des candidat·e·s présélectionné·e·s. La Chancellerie prendra directement contact avec les personnes retenues.